États financiers consolidés de La Marche des dix sous du Canada

31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des produits et des charges	4
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-22



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. 400 Applewood Crescent Suite 500 Vaughan (Ontario) L4K 0C3 Canada

Tél.: 416 601-6150 Téléc.: 416 601-6151 www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de La Marche des dix sous du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, et les états consolidés des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MDSC au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, la MDSC tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la MDSC et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, des actifs à court terme aux 31 mars 2022 et 2021, et des soldes de fonds aux 1er avril et aux 31 mars 2022 et 2021. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la MDSC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la MDSC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la MDSC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la MDSC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la MDSC.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la MDSC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la MDSC à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la MDSC pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit avec réserve.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés Experts-comptables autorisés Le 28 juillet 2022 État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2022

	Notes	2022 \$	2021 \$
Actif Actifs à court terme			
Trésorerie et trésorerie affectée	3	16 109 231	12 739 383
Placements à court terme Débiteurs	4 5	- 6 633 124	82 558 7 590 153
Montant à recevoir de la Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous	3	0 033 124	7 390 133
du Canada (la « SHBNL »)	6a)	208 318	349 612
Charges payées d'avance		494 326	512 840
		23 444 999	21 274 546
Placements affectés	7	16 358 095	15 986 473
Immobilisations	8	5 669 834	4 832 756
Immobilisation incorporelle	9	1 413 751	1 413 751
		46 886 679	43 507 526
Passif Passifs à court terme			40.000.400
Créditeurs et charges à payer Subventions de programmes inutilisées et	10	11 522 169	10 993 133
produits reportés	11	3 016 712	2 832 299
Avances gouvernementales		4 087 193 18 626 074	3 494 894
		18 020 074	17 320 326
Subventions d'équipement reportées	12	762 947	37 878
		19 389 021	17 358 204
Engagements	17		
Soldes de fonds Fonds grevés d'une affectation interne Fonds investis dans des immobilisations			
corporelles et incorporelles	12-)	6 320 638	6 208 629
Réserve de fonctionnement Réserve au titre des bâtiments	13a) 13b)	9 659 786 1 912 342	9 637 077 2 021 019
Réserve au titre des immobilisations	13c)	3 830 693	2 462 087
Réserve Ability and Beyond	13d)	5 774 199	5 820 510
		27 497 658	26 149 322
		46 886 679	43 507 526

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

____, administrateur

_, administrateur

				ds grevés d'une ectation interne		
			Ability	ectation interne		
		Fonds	and	Autres	Total de	Total de
		d'administration	Beyond	réserves	2022	2021
	Notes	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Subventions gouvernementales		103 476 491	_	_	103 476 491	97 081 034
Frais relatifs aux services		46 532 347			46 532 347	41 047 318
Recouvrements liés aux programmes		583 826	_	_	583 826	549 677
		363 620	_	_	505 020	349 077
Philanthropie et subventions non gouvernementales	14	6 008 940	_	_	6 008 940	6 163 495
Produits tirés des placements et	14	0 008 940	_	_	0 000 940	0 103 493
autres produits	7	1 725 750	173 009	285 843	2 184 602	3 390 969
autres produits	,	158 327 354	173 009	285 843	158 786 206	148 232 493
		150 527 554	175 005	205 0 15	150 700 200	110 232 133
Charges						
Programmes						
Services de soutien						
communautaire		94 815 065	_	_	94 815 065	84 552 256
Services d'aide à l'emploi		30 723 081	_	_	30 723 081	29 270 776
Services liés au programme						
AccessAbility®		11 555 094	_	_	11 555 094	11 645 693
Programmes communautaires						
et programme Après un AVC		4 544 205	219 320	_	4 763 525	4 504 592
Intervention et						
affaires publiques		397 166	_	_	397 166	234 440
and the state of t		142 034 611	219 320	_	142 253 931	130 207 757
Philanthropie	14	2 889 819	_	_	2 889 819	2 834 518
Frais d'administration	8	11 368 344	_	416 675	11 785 019	11 416 432
Amortissement des immobilisations	8	48 392	_	460 709	509 101	385 812
		156 341 166	219 320	877 384	157 437 870	144 844 519
Excédent (insuffisance) des						
produits sur les charges		1 986 188	(46 311)	(591 541)	1 348 336	3 387 974

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Marche des dix sous du Canada

État consolidé de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2022

	Fonds grevés d'une affectation interne									
	Notes	Fonds d'administration \$	Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles \$	Réserve de fonctionnement \$	Réserve au titre des bâtiments \$	Réserve au titre des immobilisations \$	Sous-total \$	Réserve Ability and Beyond \$	Total de 2022 \$	Total de 2021 \$
Soldes de fonds										
au début de l'exercice	19	-	6 208 629	9 637 077	2 021 019	2 462 087	20 328 812	5 820 510	26 149 322	22 761 348
Excédent (insuffisance) des produits										
sur les charges		1 986 188	(471 641)	27 238	(101 043)	(46 095)	(591 541)	(46 311)	1 348 336	3 387 974
Achat d'immobilisations	8	-	1 357 111	(777 990)	(7 634)	(571 487)	-	-	-	-
Subventions d'équipement reportées Virements interfonds Virement vers la réserve	12	-	(773 461)	773 461	-	-	-	-	-	-
au titre des immobilisations	13e)	(1 986 188)	-	-	-	1 986 188	1 986 188	-	-	-
Soldes de fonds										
à la fin de l'exercice		-	6 320 638	9 659 786	1 912 342	3 830 693	21 723 459	5 774 199	27 497 658	26 149 322

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

	Notes	2022 \$	2021 \$
Activités de fonctionnement		1 348 336	3 387 974
Excédent des produits sur les charges Éléments sans effet sur la trésorerie		1 348 330	3 387 974
Amortissement des immobilisations Perte liée à la cession d'immobilisations et à		509 101	385 812
l'ajustement aux immobilisations	8	10 932	1 243 453
Amortissement des subventions d'équipement reportées		(48 392)	(7 252)
Amortissement des subventions d'équipement		(40 332)	(7 232)
reportées lié à la cession d'immobilisations et à l'ajustement aux immobilisations	8	_	(1 215 750)
Variation des pertes (profits) latents sur des	Ö		
placements affectés Variations des éléments hors trésorerie du fonds		883 500	(996 074)
de roulement de fonctionnement			(4 776 045)
Débiteurs Montant à recevoir de la SHBNL		957 029 141 294	(1 776 915) 418 385
Charges payées d'avance		18 514	(127 661)
Créditeurs et charges à payer		529 036	2 327 125
Subventions de programmes inutilisées		404 440	702.046
et produits reportés Avances gouvernementales		184 413 592 299	782 916 1 842 414
Availces gouvernementales		5 126 062	6 264 427
		<u> </u>	0 201 127
Activités de financement			
Réception de subventions d'équipement reportées		773 461	15 652
Activités d'investissement			
Achat de placements affectés, montant net		(1 255 122)	(9 009 413)
Achat d'immobilisations		(1 357 111)	(1 039 252)
		(2 612 233)	(10 048 665)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et de la			
trésorerie affectée et des placements à court terme		3 287 290	(3 768 586)
Trésorerie et trésorerie affectée et placements			(=====,
à court terme au début de l'exercice		12 821 941	16 590 527
Trésorerie et trésorerie affectée et placements		44 400 004	12 021 011
à court terme à la fin de l'exercice		16 109 231	12 821 941
Représenté par :			
Trésorerie non affectée		15 913 552	12 594 500
Trésorerie affectée	3	195 679	144 883
Placements à court terme	4	-	82 558
		16 109 231	12 821 941

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Raison d'être de l'organisme

La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC ») est un organisme de bienfaisance national enregistré qui s'engage à soutenir l'équité, à renforcer l'autonomie et à créer un véritable changement qui aidera les plus de six millions de personnes atteintes d'un handicap au Canada à profiter pleinement de la richesse de leur vie.

L'organisme a évolué depuis ses débuts en 1951, année où la Fondation canadienne de la poliomyélite a été constituée en vue d'éliminer la polio. Lorsqu'elle a été reconstituée en tant qu'organisme comptant des membres provenant de l'ensemble du Canada, le conseil d'administration d'origine situé en Ontario a fondé l'organisme ontarien, soit la Rehabilitation Foundation for Poliomyelitics and the Orthopedically Disabled, connue sous le nom de La Marche des dix sous de l'Ontario (la « MDSO ») et constituée en 1957. La dénomination sociale de l'organisme a été par la suite changée pour Rehabilitation Foundation for the Disabled. En mai 2013, l'organisme sans but lucratif a été constitué sous le régime fédéral sous la dénomination La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »), la MDSO a cessé d'exister en tant qu'entité provinciale, et la filiale préexistante, La Marche des dix sous du Canada, a été enregistrée sous la dénomination Fondation de la Marche des dix sous du Canada La MDSC exerce actuellement toutes les activités, et la Fondation de la Marche des dix sous du Canada demeure inactive.

Ces états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la MDSC et de la Fondation de la Marche des dix sous du Canada. Les autres organismes contrôlés sont décrits à la note 6, et ils ne sont pas inclus aux états financiers consolidés.

La MDSC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les programmes de la MDSC comprennent :

- a) Les Services de soutien communautaire Services essentiels visant à aider les personnes souffrant de handicaps ou de traumatisme crânien à vivre de façon autonome chez elles et dans la collectivité, notamment les services d'auxiliaires dans la communauté, les services de logement supervisé, les services d'aide aux personnes atteintes d'un traumatisme crânien et les Cliniques médicales du Nord.
- b) Les Services d'aide à l'emploi Services visant à aider les personnes souffrant de handicaps à poursuivre et à réaliser leurs objectifs en matière d'emploi dans le but d'atteindre la sécurité financière. Les programmes comprennent des services d'évaluation spécialisés, des formations axées sur des compétences professionnelles, des services de placement, les Services de réadaptation professionnelle pour les vétérans canadiens et du soutien technologique par l'entremise du programme Technologies pour l'avenir de TELUS.
- c) Les Services d'accessibilité Programmes et services visant à faire connaître aux personnes vivant avec un handicap des technologies, des solutions conçues de manière inclusive et des produits novateurs permettant d'assurer leur autonomie au quotidien, y compris le Programme d'adaptation des habitations et des véhicules, le Programme des appareils et accessoires fonctionnels et le programme DesignAbility.
- d) Les Programmes communautaires et le programme Après un AVC Programmes et services favorisant une vie active, saine et connectée pour les personnes atteintes de handicaps et leur famille, et ce, à toutes les étapes de leur vie, y compris des programmes d'acquisition de compétences et de soutien à la transition pour les enfants et les jeunes, des programmes virtuels d'entraide et de développement des compétences entre pairs, le programme Après un AVC et des initiatives de recherche et d'évaluation visant à éclairer la conception de programmes à forte incidence axés sur les clients.
- e) Le programme Intervention et affaires publiques Programmes et activités dont l'objectif est de faire progresser la vision de la MDSC d'une société inclusive et sans obstacles, y compris des interventions menées par l'organisme et les clients visant la promotion de lois, de politiques et de financement qui accroissent l'équité et les possibilités pour les personnes vivant avec un handicap et qui améliorent la qualité de vie de celles-ci.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

La MDSC a recours à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les subventions gouvernementales et non gouvernementales, les frais relatifs aux services, les recouvrements liés aux programmes et les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et reportés jusqu'à ce qu'ils soient gagnés. Les subventions gouvernementales liées aux immobilisations sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations connexes.

Les subventions de programmes inutilisées et les produits reportés représentent des fonds reçus à l'égard de programmes spécifiques, mais n'ayant pas encore été dépensés.

Les produits tirés de la philanthropie comprennent les produits tirés du publipostage direct, des fondations, de Centraide, des campagnes communautaires, des événements spéciaux, des jeux de bienfaisance, des legs et des autres dons, et ils sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, où lorsqu'ils sont à recevoir lorsque le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les promesses de don sont uniquement comptabilisées à titre de produits lorsque le don connexe est reçu.

Les produits tirés des placements sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de les comptabiliser à la juste valeur. La MDSC a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés relativement à leur acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon le mode linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin d'un exercice s'il existe des indications d'une dépréciation. Lorsqu'il existe des indications de dépréciation, la MDSC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le montant prévu ou le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Dans l'affirmative, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au montant le plus élevé entre la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier et la valeur de réalisation attendue par la MDSC à l'égard de tout bien affecté en garantie. Si des événements et des circonstances viennent à changer au cours de périodes futures, la perte de valeur connexe est reprise jusqu'à concurrence de l'amélioration dans la mesure où elle ne vient pas dépasser la valeur comptable initiale.

Les placements affectés comprennent les fonds communs, qui sont évalués en fonction de la valeur des parts fournie par l'administrateur des fonds et représentent la quote-part de la MDSC des actifs nets sous-jacents selon leur juste valeur établie en fonction des cours de clôture des marchés. La variation de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements au début et à la fin de chaque exercice est reflétée à l'état consolidé des produits et des charges.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

La valeur comptable de la trésorerie et de la trésorerie affectée, des placements à court terme, des débiteurs, du montant à recevoir de la SHBNL, des créditeurs et charges à payer et des avances gouvernementales se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la MDSC n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de change, de marché ou de crédit important découlant des instruments financiers.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Le terrain lié à l'immeuble du 10 Overlea Boulevard, à Toronto, est comptabilisé au coût réputé, soit sa juste valeur au 1^{er} avril 2011. Tous les autres terrains sont comptabilisés au coût. L'amortissement est comptabilisé selon les modes et les taux annuels suivants, qui devraient amortir le coût net des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative :

Immobilisations	Mode	Taux
Bâtiments Véhicules Matériel, outillage, matériel	Amortissement dégressif Mode linéaire	5 % 5 ans
informatique et logiciels Améliorations locatives	Mode linéaire Mode linéaire	5 ans Échéance du loyer connexe

Le seuil de comptabilisation à l'actif pour les immobilisations est fixé à 5 000 \$. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la MDSC de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

d) Immobilisation incorporelle

La direction soumet la valeur comptable de la marque de commerce à durée de vie indéfinie à un test de dépréciation au moins une fois par exercice, lorsque des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable de cette immobilisation pourrait ne pas être recouvrable à même les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus de son utilisation et de sa cession éventuelle. Si les flux de trésorerie futurs attendus non actualisés sont réputés être inférieurs à la valeur comptable de l'immobilisation, une perte de valeur égale au montant correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif est comptabilisée.

e) Services bénévoles

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures significatif à aider la MDSC à assurer la prestation de ses services et son administration, ainsi que les activités de son conseil d'administration et ses activités de services-conseils. Étant donné qu'il est difficile d'établir la juste valeur de ces services bénévoles, ceux-ci ne sont pas comptabilisés au sein des états financiers consolidés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les soldes nécessitant un certain degré d'estimations et d'hypothèses comprennent les soldes des placements, de la correction de valeur pour créances douteuses, des immobilisations incorporelles, des charges à payer, des subventions de programmes inutilisées et produits reportés, des avances gouvernementales, des subventions d'équipement reportées et de l'amortissement des immobilisations.

3. Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée comprennent une trésorerie affectée à des campagnes de philanthropie par l'entremise d'activités de bingo et de loterie de 195 679 \$ (144 883 \$ en 2021).

4. Placements à court terme

Au 31 mars 2022, les placements à court terme se chiffraient à néant. Au 31 mars 2021, les placements à court terme s'établissaient à 82 558 \$ et comprenaient un certificat de placement garanti qui est arrivé à échéance le 9 juillet 2021 et qui portait intérêt au taux annuel de 0,8 %. Le coût de ces placements à court terme se rapprochait de la juste valeur en raison de la nature à court terme du certificat de placement garanti.

5. Débiteurs

Frais relatifs aux services
Frais relatifs aux programmes
Taxe de vente harmonisée
Autres
Jeux de bienfaisance
Stroke Recovery Association of British Columbia (note 6c)
Subventions à recevoir
Correction de valeur pour créances douteuses

2022 \$	2021 \$
6 070 722 29 768 385 960 123 120 16 621 6 933	5 768 395 1 268 901 393 279 145 089 31 512 8 623
_	2 585 (28 231)
6 633 124	7 590 153

6. Organismes contrôlés

La MDSC contrôle les organismes suivants, qui ne sont pas consolidés au sein des présents états financiers :

a) La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL »)

La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous de l'Ontario, maintenant connue sous le nom SHBNL, était auparavant enregistrée au niveau provincial, et elle a été constituée en société sans capital social par la MDSC le 2 juin 1992. L'organisme a reçu une approbation de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en mai 2013.

La SHBNL a été constituée afin de fournir et d'exploiter des logements supervisés accessibles et abordables principalement pour les personnes qui ont des handicaps physiques. La SHBNL est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les états financiers de la SHBNL sont préparés conformément aux conventions comptables prescrites applicables aux programmes d'habitation à but non lucratif provinciaux et fédéraux, comme le stipulent les lignes directrices établies par la municipalité régionale de Halton, fondatrice principale de celle-ci.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de la SHBNL et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

Les transactions conclues avec la SHBNL au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- La SHBNL a versé un montant de 8 736 \$ (10 020 \$ en 2021) à la MDSC en contrepartie de services offerts relativement aux immeubles de la SHBNL, autres que l'immeuble Jean and Howard Caine Apartments. En effet, la MDSC ne se fait pas rembourser la valeur des services qu'elle offre à l'égard de ce dernier.
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de la SHBNL et elle verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 29 248 \$ pour 2022 (39 014 \$ en 2021).

Le montant à recevoir de la SHBNL s'établit comme suit :

En 2018, la SHRNI, a signé avec la MDSC un hillet visant un

Ell 2016, la Stibile a signe avec la MDSC un billet visant un
prêt de 75 000 \$ afin de soutenir l'agrandissement de
l'immeuble Standing Oaks à Sarnia. Le prêt est
remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle
au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le solde du
capital et des intérêts courus est remboursable au plus
tard le 31 mars 2023
En 2010, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un
prêt de 251 000 \$ afin d'acquérir un terrain et un
immeuble à Sudbury, en Ontario. Le prêt est remboursable
à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux
préférentiel majoré de 1 %, mais le prêt est remboursable
au plus tard le 31 mars 2025
Intérêts à recevoir sur le billet de Sudbury
Montants à recevoir de la SHBNL relativement à des
charges diverses

2022 \$	2021 \$
62 750	65 750
125 902 13 955	135 962 13 955
5 711	133 945
208 318	349 612

6. Organismes contrôlés (suite)

a) La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL ») (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de la SHBNL, qui n'est pas incluse dans les présents états financiers consolidés de la MDSC :

	2022	2021
	\$	\$
Actifs à court terme	1 089 079	1 189 446
Immobilisations	12 008 872	12 396 563
	13 097 951	13 586 009
Passifs à court terme	846 384	910 548
Emprunts hypothécaires (à long terme)	2 808 147	3 165 224
Apports de capital reportés	8 670 275	8 699 245
	12 324 806	12 775 017
Soldes de fonds	773 145	810 992
	13 097 951	13 586 009
	2022	2021
	2022 \$	2021 \$
	Ψ	Ψ_
Produits	1 688 606	1 835 960
Charges, y compris l'amortissement de 610 797 \$	1 000 000	1 033 700
(683 540 \$ en 2021)	1 701 315	1 857 903
Insuffisance des produits sur les charges	(12 709)	(21 943)
		(/
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement	202 019	(219 051)
Activités de financement	(154 394)	89 271
Activités d'investissement	`(93 047)	(176 492)
Sorties nettes de trésorerie	(45 422)	(306 272)

b) Rehabilitation Foundation for Disabled Persons Incorporated, U.S. (« RFDP, U.S. »)

RFDP, U.S. a été constituée aux États-Unis à titre d'organisme de bienfaisance enregistré, et ses objectifs sont parallèles à ceux de la MDSC. Les produits et les charges sont présentés à la clôture de l'exercice de cette filiale. Les activités de cette entité ne sont pas significatives pour la MDSC, et elles ne sont pas incluses aux présents états financiers consolidés.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de RFDP, U.S. et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

c) Stroke Recovery Association of British Columbia (I'« Association »)

L'Association a été constituée en vertu de la Societies Act de la Colombie-Britannique le 11 juin 1976; elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat. L'Association a pour objectif de fournir des services de rétablissement après un accident vasculaire cérébral dans l'ensemble de la province de la Colombie-Britannique.

La MDSC nomme la majorité des membres du conseil d'administration de l'Association et, par conséquent, elle exerce le contrôle de cette dernière.

6. Organismes contrôlés (suite)

c) Stroke Recovery Association of British Columbia (I'« Association ») (suite)

Les transactions conclues avec l'Association au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) Le total des dons et des legs de la MDSC à l'Association s'est établi à 114 557 \$ (147 744 \$ en 2021).
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de l'Association et elle verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 42 162 \$ (40 555 \$ en 2021).
- iii) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 116 103 \$ (112 485 \$ en 2021) à la MDSC à l'égard de salaires administratifs et d'avantages sociaux.
- iv) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 47 300 \$ (49 197 \$ en 2021) à la MDSC à l'égard de services professionnels rendus.

Au 31 mars 2022, la MDSC avait un montant net à recevoir de l'Association de 6 933 \$ (8 623 \$ en 2021). Ce solde ne porte pas intérêt et il est remboursable à vue.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information financière extraite des états financiers de l'Association.

	2022	2021
	\$	\$
		_
Actifs à court terme	568 950	597 444
Immobilisations	_	258
	568 950	597 702
Passifs à court terme	45 164	56 430
Produits reportés	471 102	488 588
	516 266	545 018
Soldes de fonds	52 684	52 684
	568 950	597 702
	2022	2021
	\$	\$_
Produits	537 715	524 562
Charges, y compris l'amortissement de 258 \$		
(488 \$ en 2021)	537 715	524 562
Excédent des produits sur les charges	_	
		_
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités		
de fonctionnement	(25 764)	43 193
Entrées nettes de trésorerie	(25 764)	43 193

7. Placements affectés

Trésorerie et équivalents de trésorerie Fonds communs – réserve Ability and Beyond et autres réserves

Coût \$	2022 Juste valeur \$	Coût \$	2021 Juste valeur \$
51 894	51 894	51 971	51 971
16 695 360 16 747 254	16 306 201 16 358 095	15 440 161 15 492 132	15 934 502 15 986 473

Durant l'exercice, un montant de néant (8 000 000 \$ en 2021) au titre de la trésorerie a été investi dans les autres réserves de fonds communs.

Le profit (la perte) latent sur les placements affectés est comptabilisé au poste Produits tirés des placements et autres produits dans l'état consolidé des produits et des charges, et réparti entre le fonds de fonctionnement et la réserve Ability and Beyond (note 13d), ainsi que les autres réserves au cours de chaque exercice, ces fonds étant ceux qui sont investis.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, le profit (la perte) latent sur les placements affectés s'établissait comme suit :

Réserve Ability and Beyond (note 13d) Autres réserves Total (de la perte) du profit latent

2022	2021
\$	\$
(299 972)	517 220
(583 528)	478 854
(883 500)	996 074

2024

8. Immobilisations

Terrains
Bâtiments
Matériel, outillage, matériel
informatique et logiciels
Améliorations locatives

		2022 Valeur	2021 Valeur
	Amortissement	comptable	comptable
Coût	cumulé	nette	nette
\$	\$	\$	\$
1 860 000 2 692 605	_ (1 549 931)	1 860 000 1 142 674	1 901 383 1 209 648
7 779 882	(5 180 152)	2 599 730	1 651 769
170 948	(103 518)	67 430	69 956
12 503 435	(6 833 601)	5 669 834	4 832 756

Le coût total des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est établi à 1 357 111 \$ (1 039 252 \$ en 2021), et il a été partiellement financé au moyen de subventions d'équipement de 773 461 \$ (15 652 \$ en 2021).

Les charges d'amortissement pour l'exercice ont totalisé 509 101 \$ (385 812 \$ en 2021), dont une tranche de 48 392 \$ (7 252 \$ en 2021) est liée aux immobilisations financées par le gouvernement.

8. Immobilisations (suite)

Durant l'exercice, des immobilisations d'un coût de 61 775 \$ et dont l'amortissement cumulé s'est chiffré à 50 843 \$ ont fait l'objet d'une cession. La perte de 10 932 \$ qui en a découlé est incluse au poste Frais d'administration dans l'état consolidé des produits et des charges. De plus, un coût de 382 629 \$ au titre des véhicules inutilisés et un montant équivalent au titre de l'amortissement cumulé ont été radiés.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, l'amortissement cumulé des immobilisations a augmenté de 1 222 252 \$ en raison d'un changement dans la durée de vie utile estimative de ces dernières. La charge de 1 222 252 \$ a été essentiellement contrebalancée par la comptabilisation de subventions d'équipement reportées totalisant 1 215 750 \$ (note 12). Aucune transaction similaire n'a été conclue en 2022.

9. Immobilisation incorporelle

La MDSC a acquis la marque de commerce « La Marche des dix sous » en 2005 en contrepartie de 1 800 000 \$. À la date d'acquisition, la durée de vie productive de la marque de commerce a été estimée à 20 ans, et un montant de 386 249 \$ a été passé en charges entre les exercices 2005 à 2009, ramenant l'actif à une valeur comptable nette de 1 413 751 \$. La direction a par la suite établi que la marque de commerce avait une durée de vie indéfinie et, par conséquent, elle a cessé d'amortir celle-ci.

10. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 1 426 409 \$ (1 088 388 \$ en 2021) à l'égard des cotisations sociales, qui sont toutes à court terme.

11. Subventions de programmes inutilisées et produits reportés

La MDSC reçoit des gouvernements et d'autres sources de financement des fonds dont l'utilisation est restreinte à certains projets ou programmes. Les subventions de programmes inutilisées, autres que les subventions gouvernementales, représentent les fonds inutilisés relativement à des projets en cours à la fin de l'exercice. Ces programmes exercent leurs activités de manière à se maintenir au seuil de rentabilité, et tout excédent des charges sur les produits est financé à partir des dons ou des services tarifiés ou encore reporté contre les subventions de fonctionnement annuelles. Étant donné la nature restrictive de ces subventions, tous les fonds excédentaires des programmes achevés sont retournés à leur source d'origine, ou encore intégrés aux produits généraux après que la MDSC ait recu l'approbation pertinente.

La MDSC a reçu plusieurs dons affectés à des fins particulières provenant de successions de donateurs, et ces dons sont inclus aux produits reportés. Ces apports sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient dépensés selon les instructions laissées par le donateur.

Solde au début de l'exercice Montants reçus Montants amortis en résultat net Solde à la fin de l'exercice

2022	2021
\$	\$
2 832 299	2 049 383
6 023 010	5 134 430
(5 838 597)	(4 351 514)
3 016 712	2 832 299

12. Subventions d'équipement reportées

Le tableau suivant présente en détail les apports reçus à l'égard des achats d'immobilisations ainsi que l'amortissement de ces soldes.

Solde au début de l'exercice
Apports reçus durant l'exercice
Montants comptabilisés à titre de produits
Montants comptabilisés à titre de produits relativement à la
cession d'immobilisations (note 8)
Solde à la fin de l'exercice

2022	2021
\$	\$
37 878 773 461 (48 392)	1 245 228 15 652 (7 252)
_	(1 215 750)
762 947	37 878

13. Fonds grevés d'une affectation interne

Certaines charges engagées durant l'exercice qui sont incluses dans l'état consolidé des produits et des charges ont été financées au moyen des soldes des fonds grevés d'une affectation interne respectifs.

a) Réserve de fonctionnement

La réserve de fonctionnement est définie comme un fonds affecté à des fins particulières qui comprend les fonds mis de côté par le conseil d'administration. La réserve de fonctionnement doit servir à maintenir la prestation des programmes de base dans les secteurs où les besoins sont les plus criants, d'après les recommandations fournies par le comité des finances et le conseil d'administration.

Le montant minimal à mettre de côté comme réserve de fonctionnement doit être suffisant pour assurer la continuité de l'exploitation et la prestation des programmes malgré des changements temporaires ou à long terme du contexte financier. La réserve de fonctionnement joue un rôle actif et sera passée en revue et ajustée en réaction aux changements internes et externes.

La réserve de fonctionnement ne doit pas remplacer une perte de financement permanente ni éliminer un manque à gagner récurrent dans le budget. La MDSC souhaite que la réserve de fonctionnement soit reconstituée dans un délai raisonnablement court après un prélèvement. La réserve de fonctionnement doit être reconstituée à même l'excédent des produits sur les charges dans l'exercice suivant.

Le montant visé de 8 000 000 \$ a été établi en fonction de notre estimation de la probabilité de toute incidence attribuable à un événement catastrophique. Le calcul du montant s'appuie sur le total des indemnités de départ et des engagements au titre des contrats de location.

Le montant minimal visé pour la réserve de fonctionnement sera réévalué tous les cinq ans et confirmé chaque année lors de l'approbation du budget annuel présenté au comité des finances du conseil d'administration et inclus dans la présentation régulière de l'information financière. Cette réserve s'inscrit dans les placements à long terme et pourra combler les besoins en trésorerie lorsque requis.

Tout produit de placement généré sur les fonds non utilisés sera réinvesti dans la réserve ou servira à augmenter le financement d'autres réserves de la MDSC, au besoin.

13. Fonds grevés d'une affectation interne (suite)

b) Réserve au titre des bâtiments

La réserve au titre des bâtiments est constituée de fonds disponibles pour la réparation des immeubles de la MDSC et de ses locaux loués lorsqu'il n'y a pas d'autres sources de financement disponibles.

Le montant visé pour la réserve au titre des bâtiments sera déterminé en fonction du plan à long terme de la MDSC pour les travaux d'entretien majeurs de ses immeubles, ainsi que des activités d'expansion prévues. Les charges associées à la réserve au titre des bâtiments seront approuvées chaque année par le conseil d'administration.

Le montant visé pour la réserve au titre des bâtiments est de 2 000 000 \$, et celle-ci est financée à hauteur d'au moins 100 000 \$ par année à même les produits tirés des placements.

c) Réserve au titre des immobilisations

La réserve au titre des immobilisations fait l'objet d'un suivi du comité des finances et sert au financement d'éléments d'immobilisation mineurs nécessaires à l'exploitation continue de la MDSC et au financement de programmes et de projets majeurs des TI afin d'assurer la pérennité des infrastructures des TI.

Le montant visé pour la réserve au titre des immobilisations sera établi en fonction des besoins opérationnels courants et du plan stratégique des TI. Les charges associées à la réserve au titre des immobilisations seront approuvées par le conseil d'administration sur la recommandation du comité des finances ou du président-directeur général.

Le montant visé pour la réserve au titre des immobilisations est de 2 000 000 \$, et celle-ci est financée à hauteur d'au moins 100 000 \$ par année à même les produits tirés des placements.

d) Réserve Ability and Beyond

Le conseil d'administration a grevé d'une affectation interne ces fonds et les a identifiés collectivement comme la réserve Ability and Beyond (la « réserve A&B »). Il est prévu que les produits générés par les soldes de fonds servent au financement des activités désignées ci-dessous. Toutefois, le conseil d'administration pourrait décider d'étendre la portée de cette réserve afin de réaliser d'autres initiatives stratégiques conformes au plan stratégique de la MDSC.

Les fonds grevés d'une affectation interne qui ont été rassemblés pour constituer la réserve A&B se présentent comme suit :

1. Fonds pour les technologies fonctionnelles et adaptées :

Ce fonds a pour objectif de financer ou de cofinancer des projets novateurs en partenariat avec le secteur privé, des organismes sans but lucratif et des instituts de recherche afin de concevoir ou de fournir de nouveaux appareils et technologies numériques fonctionnels et adaptés qui aideront les Canadiens ayant un handicap à profiter pleinement des environnements numériques actuels et émergents.

13. Fonds grevés d'une affectation interne (suite)

- d) Réserve Ability and Beyond (suite)
 - 2. Fonds de développement de programmes communautaires :

Ce fonds a pour objectif de soutenir les campagnes philanthropiques et de sensibilisation qui sont axées sur les priorités et soutiennent la viabilité organisationnelle ou le développement de projets communautaires qui permettent d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap. Les investissements seront concentrés sur l'intensification de l'innovation et de la collaboration et seront accordés à des propositions orientées vers les résultats, selon le cycle d'investissement prévu, et qui auront un effet mesurable.

3. Fonds d'innovation en recherche et en connaissances/Initiatives de qualité (Fonds Paul Martin) :

Ce fonds a pour objectif de soutenir la recherche dans divers domaines scientifiques afin d'accélérer le développement de l'expertise et des connaissances tirées des études et ainsi améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap ainsi que leur bien-être et celui des familles, des groupes et des collectivités grâce à l'élimination des obstacles qui se dressent dans tous les aspects de la vie au quotidien.

La réserve A&B peut être financée par des décisions spéciales du conseil d'administration visant à soutenir des projets susceptibles de mener à des découvertes importantes. Le montant visé pour la réserve A&B sera de 5 000 000 \$, et celle-ci est financée à hauteur d'au moins 250 000 \$ par année à même les produits tirés des placements.

Le solde détaillé du fonds Ability and Beyond se présente comme suit :

2022	2021
\$	\$
5 820 510	4 944 804
472 981	385 382
(219 320)	(26 896)
(299 972)	Š17 220
5 774 199	5 820 510

e) Virements interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé les virements interfonds suivants :

- i) un montant de néant (550 161 \$ en 2021) depuis le fonds d'administration vers la réserve de fonctionnement;
- ii) un montant de néant (550 000 \$ en 2021) depuis le fonds d'administration vers la réserve au titre des bâtiments;
- iii) un montant de 1 986 188 \$ (1 030 000 \$ en 2021) depuis le fonds d'administration vers la réserve au titre des immobilisations.

14. Produits et charges au titre des jeux de bienfaisance

La Commission des alcools et des jeux de l'Ontario exige la présentation des informations financières suivantes sur les billets à fenêtres, aussi appelés billets Nevada. Les produits tirés de ces loteries sont inclus dans les produits tirés des activités philanthropiques, et les charges sont incluses dans les charges liées aux activités philanthropiques dans l'état consolidé des produits et des charges, comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Produits nets	290 100	278 775
Frais d'administration Billets Commission des points de vente Commission du mandataire Droits de licence	56 195 38 459 34 069 17 422 146 145 143 955	35 919 54 092 32 695 16 755 139 461 139 314

15. Contrats avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

La MDSC est partie à divers contrats de services avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (le « MSESC »), sur l'ensemble du territoire de l'Ontario. Comme il est exigé, un rapport de rapprochement annuel est fourni au MSESC pour chacun des contrats de services ci-dessous :

	Programme d'adaptation des		Programme de formation sur							
	habitations et des	Projet	l'efficacité	Programme	Soutien de					
	véhicules	d'entrepôt	personnelle	Passeport	l'emploi	l'emploi	l'emploi	l'emploi	l'emploi	
	Programme			Services						
	d'adaptation des habitations et des		Soutien	communautaires de soutien aux						
	véhicules – zone	Soutien	professionnel	adultes avant une						
	de service	professionnel	aux adultes -	déficience						
	de la région	aux adultes -	Région de	intellectuelle -	Kingston	Kingston				
Programme/emplacement	du Sud-Ouest	Région du Nord	l'Ouest	Région de l'Est	(Sud-Est)	(Est)	London	Newmarket	North Bay	
Code d'identification					8611/9275/	8611/9275/	8611/9275/	8611/9275/	8611/9275/	
du MSESC	7831	F510	F510	F510	9276/8612	9276/8612	9276/8612	9276/8612	9276/8612	C 4-4-1
TPBE du MSESC @	13671	13671	13671	13671	1002169	1002342	1002172	1002194	1002259	Sous-total
Financement reçu	10 628 100	214 142	144 481	831 220	_	_	_	_	_	11 817 943
Apports de capital reportés										
reçus au cours de	(400.000)									(400.000)
l'exercice Amortissement des apports	(130 000)	_	_	_	_	_	_	_	_	(130 000)
de capital reportés au										
cours de l'exercice	13 000	_	_	_	_	_	_	_	_	13 000
Code d'identification 8611	_	_	_	_	27 000	8 000	29 000	43 000	85 000	192 000
Code d'identification 9275	_	_	_	_	3 250	750	7 500	15 700	19 250	46 450
Code d'identification 9276 Code d'identification 8612	_	_	_	_	74 550	25 900	122 750	105 750	104 250	433 200
Autres produits	_	1 200	_	_	74 330	25 900	122 / 50	103 730	104 250	1 200
Produits	10 511 100	215 342	144 481	831 220	104 800	34 650	159 250	164 450	208 500	
Characa										
Charges Salaires	816 891	161 283	113 775	647 238	64 787	21 898	95 763	84 832	80 125	2 086 592
Formation	2 500	375	250	1 250	04 707	21 090	93 703	04 052	- 00 125	4 375
Frais d'occupation	137 964	13 176	11 667	94 936	2 277	1 138	14 303	9 703	12 013	297 177
Déplacements et										
communications	35 476	2 965	571	5 530	109	230	450	750	1 355	47 436
Allocation administration centrale	138 240	13 176	_	75 408	7 377	2 534	12 107	10 399	10 135	269 376
Fournisseurs et matériel	13 074	4 007	1 619	5 969	, 3,,	2 554	12 107	10 399	10 133	24 669
Dépenses liées à d'autres										
programmes ou services	9 353 955	20 360	16 599	889	_	100	127	66	622	9 392 718
Amortissement des										
immobilisations au cours de l'exercice	13 000	_	_	_	_	_	_	_	_	13 000
Total	10 511 100	215 342	144 481	831 220	74 550	25 900	122 750	105 750	104 250	12 135 343
Excédent	-	-	-	- 051 220	30 250	8 750	36 500	58 700	104 250	238 450
							22.300			=== :30

15. Contrats avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (suite)

	Soutien de	Soutien de	Soutien de	Soutien de	Soutien de	Soutien de	Soutien de			
	l'emploi	l'emploi Sault Ste.	l'emploi	l'emploi	l'emploi	l'emploi	<u>l'emploi</u> Région du			
Programme/emplacement	Ottawa	Marie	Sudbury	Thunder Bay	Timmins	Toronto	Centre-Ouest			
Code d'identification	8611/9275/	8611/9275/	8611/9275/	8611/9275/	8611/9275/	8611/9275/	8611/9275/			
du MSESC	9276/8612	9276/8612	9276/8612	9276/8612	9276/8612	9276/8612	9276/8612		Total de	Total de
TPBE du MSESC @	1001849	1002326	1002260	1001900	1002257	1002137	1002239	Sous-total	2022	2021
Financement recu	_	_	_	_	_	_	_	_	11 817 943	11 769 519
Apports de capital reportés									11 017 545	11 703 313
reçus au cours de										
l'exercice	_	_	_	_	_	_	-	_	(130 000)	_
Amortissement des apports de capital reportés au										
cours de l'exercice	_	_	_	_	_	_	_	_	13 000	_
Code d'identification 8611	166 000	28 000	300 000	103 000	13 000	92 000	92 000	794 000	986 000	643 000
Code d'identification 9275	41 750	12 000	41 250	41 000	1 250	17 750	47 500	202 500	248 950	601 893
Code d'identification 9276			8 756			135		8 891	8 891	2 323
Code d'identification 8612	67 750	158 994 —	116 250 —	330 250	98 250 30	59 500 —	204 500	1 035 494 30	1 468 694 1 200	1 615 650 20 523
Autres produits Produits	275 500	198 994	466 256	474 250	112 530	169 385	344 000	2 040 915	14 414 678	14 652 908
rioduits	275 500	150 554	400 250	474 230	112 550	103 303	344 000	2 040 313	14 414 070	14 032 300
Charges										
Salaires	52 181	130 574	88 243	291 638	78 539	46 075	159 016	846 266	2 932 858	3 264 884
Formation Frais d'occupation	8 580	11 500	14 555	5 000	9 353	6 978	24 326	80 292	4 375 377 469	5 000 241 923
Déplacements et	0 300	11 500	14 555	5 000	9 333	0 976	24 320	60 Z9Z	3// 409	241 923
communications	225	850	1 500	750	600	500	750	5 175	52 611	59 787
Allocation administration										
centrale	6 684	15 628	11 308	32 630	9 668	5 836	20 168	101 922	371 298	381 597
Fournisseurs et matériel Dépenses liées à d'autres	_	_	_	_	_	_	-	-	24 669	72 308
programmes ou services	80	442	644	232	90	111	240	1 839	9 394 557	9 380 193
Amortissement des	-		J.,						2 22 . 23,	3 300 133
immobilisations au cours										
de l'exercice								-	13 000	- 12 105 663
Total	67 750	158 994	116 250	330 250	98 250	59 500	204 500	1 035 494	13 170 837	13 405 692
Excédent	207 750	40 000	350 006	144 000	14 280	109 885	139 500	1 005 421	1 243 841	1 247 216

16. Facilité de crédit

- i) La MDSC a conclu une convention de crédit pour obtenir une marge de crédit de 4 000 000 \$ et une facilité sous la forme d'une lettre de crédit de 100 000 \$, garantie par une créance prioritaire sur la totalité des biens actuels et futurs de la MDSC. Aux 31 mars 2022 et 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.
- ii) La MDSC dispose d'une marge de crédit-bail renouvelable non garantie sous la forme d'un contrat de location de 1 000 000 \$. Aux 31 mars 2022 et 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur cette marge de crédit.

17. Engagements

Contrats de location simple

Dans le cours normal des activités, la MDSC prend divers engagements et s'expose à certaines éventualités. Ces engagements ne sont pas comptabilisés tant que les montants ne peuvent pas être déterminés avec une certitude raisonnable.

La MDSC a pris des engagements en ce qui concerne la location d'équipement et de locaux. Les futurs paiements de loyers minimaux annuels se présentent comme suit :

	Équipement	Locaux	Total
	\$	\$	\$
2023	180 740	3 092 218	3 272 958
2024	143 556	1 677 563	1 821 119
2025	91 704	1 000 705	1 092 409
2026	28 496	516 231	544 727
2027	_	285 778	285 778
Par la suite	_	676 390	676 390
	444 496	7 248 885	7 693 381

18. Régime de retraite

La MDSC offre des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents par l'intermédiaire d'un régime à cotisations définies. Les employés permanents participants et la MDSC doivent verser des cotisations obligatoires selon les taux de cotisation établis. Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, la charge au titre des cotisations au régime de retraite de la MDSC s'est chiffrée à 1 917 452 \$ (1 728 688 \$ en 2021).

19. Réponse à la pandémie

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'éclosion d'une souche du nouveau coronavirus (« COVID-19 ») de pandémie, ce qui s'est traduit par une série de mesures de santé publique et d'urgence ayant été mises en place pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 ne sont pas connues pour le moment, et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de ces développements auront sur les résultats financiers et la situation de la MDSC pour les périodes futures.